

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Abidjan, le 11 AOÛT 2026

N° 707167 /MENAET/DRH

Le Directeur des Ressources
Humaines

à

Mesdames et Messieurs

- Les Directeurs de l'Alphabétisation;
- Le Directeur des Cantines Scolaire;
- Le Directeur de l'Animation, de la
Promotion et de Suivi des COGES;
- Le Directeur de la Vie Scolaire

Objet : Séances de travail relative à l'harmonisation des
postes, à la mutation et à la promotion des
Conseillers à l'Extrascolaire

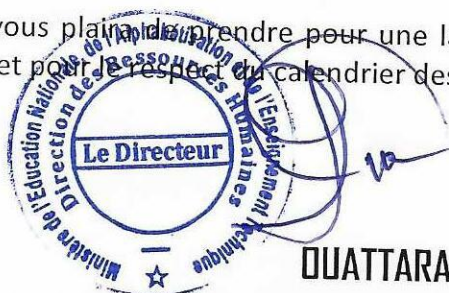
La Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique organise **du 26 au 27 Août 2026, à la tour D, 20^{ème} étage, porte 40**, les séances de travail de la commission annuelle relative aux mouvements des Conseillers à l'Extrascolaire. Ces rencontres seront précédées, **du 24 au 25 Août 2026**, de l'harmonisation des postes.

À cet effet je vous prie de désigner deux (2) de vos collaborateurs en vue de prendre part à ces travaux conformément au calendrier ci-joint.

Je voudrais rappeler, à toutes fins utiles, que le bon déroulement de cette opération nécessite un travail préalable au niveau de vos structures respectives qui se décline comme suit :

- Présentation par IEPP et DRENAET des postes vacants occasionnés par différentes situations comme les cas de décès, retraite, démission, révocation, abandon de poste, mise en disponibilité, mise à disposition et mise en formation.
- Présentation des états statistiques des personnels par IEPP et DRENAET ;
- Présentation des listes nominatives des personnels en activité.

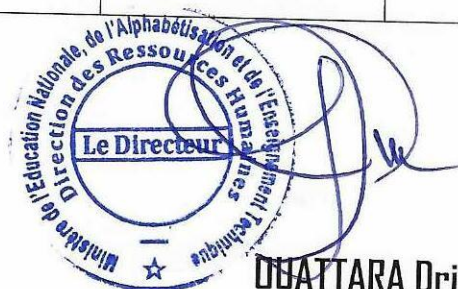
Je vous saurais gré des dispositions utiles qu'il vous plaira de prendre pour une large diffusion des informations dans vos structures de compétence et pour le respect du calendrier des travaux.



QUATTARA Drissa

CHRONOGRAMME DE PASSAGE

		HARMONISATION DES POSTES	MUTATION ET PROMOTION	
STRUCTURES		DATES ET HEURES		OBSERVATION
1	DIRECTION DE LA VIE SCOLAIRE (DVS)	<u>24/08/2026</u> 09h - 11h 30	<u>26/08/2026</u> 09h - 11h 30	<u>Documents à présenter pendant les travaux</u> • Demandes motivées (physiques) de mutation et de promotion • Fiche d'agent imprimée à partir de l'espace codipost • Attestation de présence au poste signée par le supérieur hiérarchique • Tableau de justification des mutations par IEPP et par DRENA
2	DIRECTION DE L'ANIMATION, DE LA PROMOTION ET DU SUIVI DES COGES (DAPS-COGES)	<u>24/08/2026</u> 14h – 16h 30	<u>26/08/2026</u> 14h – 16h 30	
3	DIRECTION DE L'ALPHABETISATION DES ADULTES, DES JEUNES ET DES ENFANTS (DAAJE)	<u>25/08/2026</u> 09h – 11h 30	<u>27/08/2026</u> 09h – 11h 30	
4	DIRECTION DES CANTINES SCOLAIRE (DCS)	<u>25/08/2026</u> 14h - 16h 30	<u>27/08/2026</u> 14h - 16h 30	

**OUATTARA Drissa**